Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : TIMEMIST CITRUS SLICE GEL SYSTEM REFILL 30-DAY

**SUPPLY** 

Numéro de la matière : 00000000001043744

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

**transport** enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Aperçu des urgences

| Aspect  | solide  |  |
|---------|---------|--|
| Couleur | jaune   |  |
| Odeur   | Agrumes |  |

## Classification SGH

Irritation cutanée : Catégorie 2 Lésions oculaires graves : Catégorie 1 Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

Mention d'avertissement : Danger

: H315 Provoque une irritation cutanée. Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/

brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas

sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter

un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation. Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination

conformément à la réglementation locale.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange Mélange

### Composants dangereux

| Nom Chimique  | NoCAS       | Concentration [%] |
|---|-------------|-------------------|
| Terpènes et terpénoïdes de l'essence d'orange douce             | 68647-72-3  | >= 10 - < 30      |
| Essences d'orange douce   | 8008-57-9   | >= 10 - < 30      |
| 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol                                       | 111-90-0    | >= 10 - < 30      |
| décanal   | 112-31-2    | >= 5 - < 10       |
| stéarate de sodium  | 822-16-2    | >= 5 - < 10       |
| 3,7-Diméthyl-2,6-octadiénal produits de réaction avec l'éthanol | 147060-73-9 | >= 0.1 - < 1      |

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Faire appel à une assistance médicale.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets

corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui

guérissent lentement et difficilement.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous

les paupières. Pendant au moins 15 minutes.

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Provoque de graves lésions des yeux.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

la lutte contre l'incendie égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin

d'élimination.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne

devraient pas être employées dans aucun des procédés dans

lequel ce mélange est utilisé.

Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

Conditions de stockage

sures

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides.

À conserver à l'abri des bases et des alcalis.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants                | NoCAS     | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base                                |
|---------------------------|-----------|------------------------------------|---|-------------------------------------|
| Essences d'orange douce   | 8008-57-9 | VEMP<br>(Brouillard)               | 10 mg/m3  | CA QC OEL                           |
| 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol | 111-90-0  | LMPT                               | 30 ppm<br>165 mg/m3                               | CA ON OEL                           |
| stéarate de sodium        | 822-16-2  | PEL                                | 10 mg/m3  | TEST TEST<br>TEST TEST<br>TEST TEST |
|                           |           | TWA                                | 10 mg/m3  | ACGIH                               |
|                           |           | TWA                                | 10 mg/m3  | ACGIH                               |

## Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

| Composants  | NoCAS   | Paramètres  | Échantillo | Heure  | Concentrati | Base         |
|-------------|---------|-------------|------------|--|-------------|--------------|
|             |         | de contrôle | n          | d'échanti                                    | on          |              |
|             |         |             | biologique | llonnage                                     | admissible  |              |
| PROPAN-2-OL | 67-63-0 | Acétone     | Urine      | End of<br>shift at<br>end of<br>workwee<br>k | 40 mg/l     | ACGIH<br>BEI |

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Il doit y avoir accès à de l'eau propre pour se rincer les yeux.

Parmi les options : postes ou douches pour se rincer les yeux

Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

ou flacons rince-œil contenant de l'eau pure.

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : solide

Couleur : jaune

Odeur : Agrumes

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Hq Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : 62.8 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 0.4602 hPa

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

: non déterminé Densité

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : négligeable

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique

: Donnée non disponible

Viscosité

Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Des acides et des bases

Produits de décomposition

dangereux

: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée).

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Provoque de graves lésions des yeux.

Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

Produit:

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : 4,731 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

décanal:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Souris: > 41,750 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 dermal Lapin: 4,193 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:** 

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:** 

Remarques: A un effet sensibilisant.

**Composants:** 

Terpènes et terpénoïdes de l'essence d'orange douce:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3,7-Diméthyl-2,6-octadiénal produits de réaction avec l'éthanol:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

### Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques: Donnée non disponible

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

## Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** 

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Composants:

2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol:

Coefficient de partage: n- : Pow: 0.54

octanol/eau

## Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

: Remarques: Donnée non disponible

#### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé.

Version 1.5

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/25/2025

Ne pas réutiliser des récipients vides.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

#### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Ce produit contient un ou plusieurs composants figurant sur la liste extérieure des substances (LES) du Canada. Tous les autres

10 / 11

LIS

Version 1.5 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

composants figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) du

Canada.

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

## WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger

T.



Corrosion

d'exclamation

Mention d'avertissement Mentions de danger : Danger:

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de

graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

**Prévention:** Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YELLY: Rincer avec précaution à l'eau pendant

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter

un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Elimination:** Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

| Version:           | 1.5        |
|--------------------|------------|
| Date de révision:  | 10/01/2023 |
| Date d'impression: | 04/25/2025 |

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.